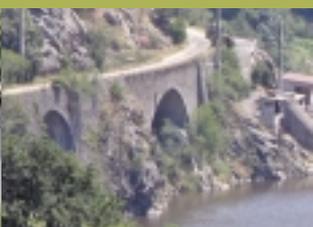


Parc naturel régional
des **Monts d'Ardèche**

HABITER DANS LES BOUTIÈRES

CAHIER DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES



Parc
naturel
régional
des Monts d'Ardèche

CAUE
de l'Ardèche

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

ÉDITORIAL



Les paysages exceptionnels des Monts d'Ardèche ont été reconnus au niveau national avec le classement en Parc Naturel Régional le 9 avril 2001. Nous nous sommes engagés ensemble à les préserver et les valoriser.

Lors de l'élaboration du Plan du Parc qui accompagne notre charte constitutive, six "grands paysages" ont été identifiés : plateau de Vernoux, massif du Mézenc-Gerbier, Boutières, Haute Cévenne, Cévenne méridionale et Piémont cévenol.

Depuis nous nous sommes employés à démontrer leurs spécificités, à apprendre leur histoire et décrire leurs fonctionnements. Car on ne construit bien l'avenir qu'en comprenant mieux le passé, sans nostalgie mais avec la ferme conviction que nos paysages sont porteurs de sens, qu'ils nous racontent une histoire, notre histoire.

Ce cahier technique est le troisième d'une série de six que nous élaborons grâce à l'appui et aux compétences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE).

Consacré aux Boutières, il présente des Monts d'Ardèche qui offrent des paysages exceptionnels depuis les serres couvertes de landes, les versants dominés par les châtaigneraies jusqu'aux fonds des rivières qui se rétrécissent parfois en gorges. Un patrimoine bâti riche lié à la conquête des pentes et à la maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'industrie ponctue ces paysages. Les villages et hameaux se sont adaptés à des pentes couvertes de terrasses.

Ce cahier technique s'adresse à tous ceux qui peuvent avoir un projet de construction ou de rénovation. Il a la prétention d'aider à découvrir ou redécouvrir ce qui fait le caractère des Boutières : un regard éclairé sur son environnement est un premier pas pour réussir son projet.

Des conseils pratiques pour rénover et agrandir son habitation et quelques recommandations simples pour réaliser une construction qui intègre son environnement sont ensuite proposés : l'implantation de la maison, son adaptation à la pente, son volume, ses couleurs, sont parmi les éléments les plus importants à étudier. Des recommandations simples sont données pour prendre en compte les économies d'énergies, utiliser les énergies renouvelables et des matériaux écologiques.

Enfin quelques informations pratiques pourront accompagner la mise en oeuvre d'un projet : quelles démarches administratives doivent être conduites, qui peut apporter des conseils spécifiques ou des aides?

Je sais que vous saurez trouver dans ce cahier tous les éléments permettant de préserver et valoriser les paysages de nos Boutières.

Henri BELLEVILLE

Président du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE AUTOUR D'UNE VALLÉE

LES BOUTIÈRES Page 2

Une identité paysagère

UN PAYSAGE ORGANISÉ Page 3

Les Boutières de haut en bas
Utiliser et maîtriser l'eau

UN PAYSAGE CONSTRUIT Page 5

Habiter la pente
Matériaux locaux et matériaux manufacturés

RESTAURER SA MAISON

RÉNOVER L'EXISTANT Page 8

Bâtir la pierre, un savoir-faire
La charpente et la couverture
Les façades
Les enduits et les ouvertures

AGRANDIR SA MAISON Page 12

Modifier ou créer une ouverture
Les projets d'extension
Petites interventions

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

BÂTIR UN PROJET Page 16

Définir ses besoins

S'IMPLANTER SUR LA PENTE Page 17

S'adapter au terrain
Volumes et couleurs

HABITER AUJOURD'HUI Page 19

L'architecture contemporaine
Nouveaux matériaux, nouvelles démarches

GUIDE PRATIQUE

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE Page 22

À QUI CONFIER SON PROJET Page 23

ADRESSES UTILES Page 24

Parler d'habitat demande tout d'abord d'identifier et de comprendre le caractère très particulier des paysages des Boutières.

Notre environnement quotidien mérite d'être connu : sa géologie, son relief des plateaux jusqu'aux vallées, sa maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'industrie, et naturellement son patrimoine paysager et bâti.

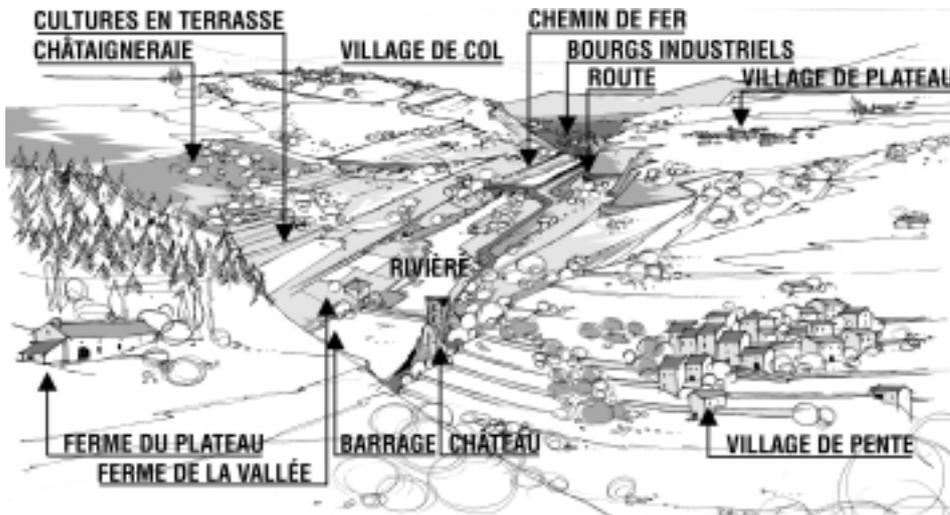
En quelques pages, des clés vous sont données pour mieux comprendre l'habitat des Boutières afin de réussir votre projet de rénovation ou de construction.

UN TERRITOIRE AUTOUR D'UNE VALLÉE



UN PAYSAGE ORGANISÉ

LES BOUTIÈRES DE HAUT EN BAS



L'organisation du paysage des Boutières est visible par un **étagement vertical des activités**, constitué de manière rigoureuse et précise.

Les plateaux les plus difficiles d'accès depuis le grand axe de la vallée du Rhône restent, aujourd'hui encore, exclusivement consacrés à l'agriculture. Les échanges, le commerce et le progrès ont pénétré le territoire petit à petit par les vallées.

Les versants, très abrupts, rendent en effet difficile l'accès aux plateaux. Ils sont dominés par la culture du châtaignier. Les terrasses cultivées sont étroites et soulignent la déclivité.



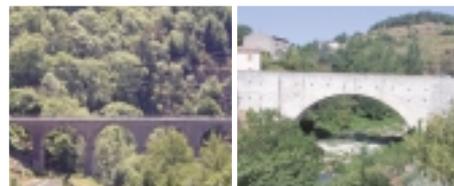
Châtaigneraie

Les vallées sont marquées par l'industrie, en particulier depuis l'arrivée du chemin de fer. Les contraintes techniques liées à la complexité de ce territoire tourmenté ont rendu très prégnants les ouvrages liés à ce nouveau mode de communication et d'échange.

Les routes et les ouvrages d'art

Les routes des Boutières sont étroites et sinueuses. Elles empruntent les fonds de vallées avant de passer en corniche pour offrir des panoramas impressionnants.

Le tracé des routes et celui du chemin de fer ont engendré des travaux de terrassement, de soutènement et des ouvrages d'art remarquables qui ponctuent le paysage des Boutières.



Saint-Julien-Boutières

Coux



Ouvrage routier, route de Chalencon



Vallée de l'Eyrieux, vers Saint-Sauveur-de-Montagut

Les soutènements

La technique de construction dite en pierres sèches est la plus souvent utilisée. Contrairement aux murs de béton qui nécessitent d'importantes fondations, ces murs simples et solides présentent une forte résistance aux poussées du sol.

La technique du gabion, aujourd'hui utilisée, est un substitut à la pierre sèche, envisageable dans la mesure où les pierres constituant le gabion sont prises localement.



Murs de soutènement maçonné et en pierres sèches, Beauvène

Gabion de galets

Ce qu'il faut retenir

LE PAYSAGE EST CONSTRUIT

Comme un mur porteur ou une charpente pour une maison, les terrasses sont l'ossature du paysage. Pour construire sur cette ossature et rechercher l'insertion la plus cohérente avec le relief et les terrasses existantes, il faut :

- limiter les terrassements,
- respecter les courbes de niveaux,
- éviter les bouleversements du sol et les terrassements déstabilisants et coûteux,
- éviter la mise en oeuvre d'enrochements gigantesques.



UN PAYSAGE ORGANISÉ

LA MAÎTRISE DE L'EAU

Les ouvrages liés à l'eau et à sa maîtrise ont profondément modifié le paysage des Boutières. Ils posent les jalons de l'histoire de la région dans sa **mutation d'un espace exclusivement agricole à un territoire industrialisé**.



Moulinage, Les Ollières-sur-Eyrieux

Les moulinages

Les moulinages marquent la tradition industrielle de la vallée de l'Eyrieux. Une fois le travail de filature réalisé (dévidage du cocon et confection du fil de soie), le travail du moulinage intervient pour la consolidation du fil et sa finition. Les bâtiments sont situés en fond de vallée, proche de l'eau indispensable pour le fonctionnement des machines ou usines. Ils sont remarquables par leur volumétrie et leur ordonnancement rigoureux.

Les barrages et retenues d'eau

Les barrages et retenues d'eau ont un impact visuel très fort. Ils permettent de réguler le débit des rivières, de produire de l'électricité et d'alimenter usines et usagers en eau.



Les béalières

Les béalières sont des canaux qui permettent l'irrigation des terres agricoles. Cette technique de captage très simple permet d'agrandir de manière significative le domaine agricole.

Le captage de l'eau permet également de faire fonctionner des moulins pour la fabrication de la farine ou de l'huile.

Les terrasses

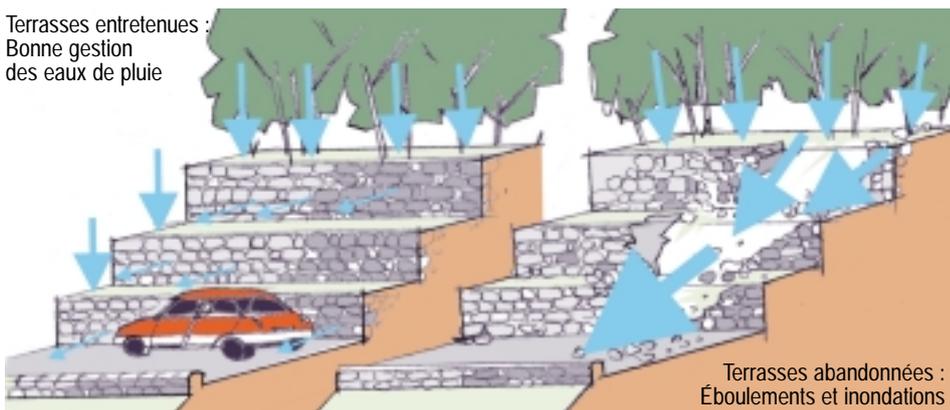
Les terrasses témoignent de l'ingéniosité de l'homme à adapter des sols difficiles à l'activité quotidienne.

La préservation des terrasses est vitale :
- elles assurent la gestion des eaux de ruissellement,
- elles dessinent le paysage et ouvrent des vues sur les vallées.
L'édification des terrasses agricoles a modelé les versants des Boutières en lui conférant **un caractère paysager très particulier**.

Selon la configuration de la pente (pente forte ou pente douce), les terrasses agricoles peuvent être très simples (levées de terre appelées "chambas") aux plus complexes (murets de pierres sèches soutenant les levées de terre).

Aujourd'hui, leur manque d'entretien contribue au développement de la friche et à la fermeture des paysages.

Terrasses entretenues :
Bonne gestion
des eaux de pluie



Terrasses abandonnées :
Éboulements et inondations



Béalière agricole



Mur en pierres sèches



Terrasses,
vallée de l'Eyrieux



Murs en pierres sèches,
Saint-Maurice-en-Chalencon



Équipement touristique en terrasse,
Dunière-sur-Eyrieux. Aménagement hors d'échelle
et présentant une faible stabilité.

Construire sur la pente

L'implantation des bâtiments est toujours soigneusement choisie et tient compte de plusieurs paramètres :

- **proximité de la ressource en eau** (rivière, source...),
- **proximité des voies de circulation**,
- **terrains peu favorables à l'agriculture** (souci d'économiser les bonnes terres),
- **bonne situation** par rapport aux intempéries (vent dominant, ensoleillement,...).

Ceci est particulièrement vrai pour les bâtiments agricoles. Selon que les bâtiments sont situés sur le bord des plateaux, sur les pentes ou au fond des vallées, la différence des types d'exploitation donne des formes et des volumes très différents.



Ferme fortifiée, Col de l'Escrinet



Bâtiment d'élevage, La Croix, Saint-Jean-Roure.
À l'évidence, le bois est un matériau très intéressant par sa qualité, son aspect et son économie pour la réalisation de bâtiments agricoles.
Sa matière et son aspect contribuent à une bonne intégration dans la nature.



Bâtiment en bois avec panneaux solaires, Jaunac



Bâtiment d'élevage récent implanté sur des terrasses existantes

Les structures des bourgs

Toujours très regroupés, cinq grands types de structure de villages peuvent être identifiés. Ils correspondent à une implantation liée à la topographie du terrain, à l'orientation par rapport au soleil, à l'activité principale de ses habitants, qui a évolué avec le développement industriel des vallées :

- **Les villages de pente**, sont implantés selon un étagement de terrasses successives et sont fortement liés à une activité agricole et pastorale.

- **Les villages de crête ou de croupe**, à vocation plutôt défensive. Ce sont les villages les plus anciens. Ils rappellent des périodes très tourmentées de l'histoire de la région.

- **Les villages de col**, sont nichés dans un repli de la montagne. Ils s'organisent autour d'une croisée de chemins et s'étendent ensuite sur la pente, de part et d'autre du col.

- **Les villages linéaires**, sont plus récents et se retrouvent pour la plupart le long des vallées, sur les axes routiers. Ces villages s'étirent en longueur sur les berges de la rivière.

- **Les villages de plateau**, restent à vocation majoritairement agricole et s'organisent autour d'une place centrale avec l'église ou le temple et les services communaux.

Ce qu'il faut retenir ÉVITER LE MITAGE

Le mitage c'est l'éparpillement des constructions dans la campagne. Ce mode d'urbanisme est très consommateur de territoire au détriment de l'activité agricole, de la préservation des espaces naturels et des formes traditionnelles des villages.

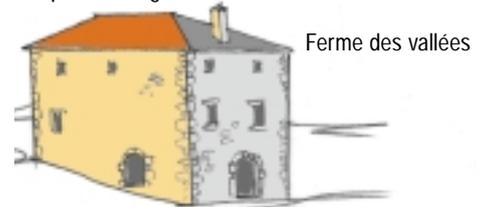
Afin d'enrayer ce phénomène, les collectivités doivent bâtir des projets de développement adaptés à chaque type de villages en favorisant le regroupement et les retranscrire dans les documents d'urbanisme.

Les grands types architecturaux

Les Boutières se caractérisent par deux types d'habitat ayant un point commun : des volumes toujours simples dans leur forme.



La maison rurale
Groupée ou isolée, la maison rurale a une forme qui correspond à la nature du terrain et au type d'exploitation agricole.



La maison de village
Quelle que soit la structure et la forme des rues, ces maisons hautes, étroites et mitoyennes constituent l'image classique des bourgs des Boutières. Les maisons de village ont des formes très simples avec des travées de fenêtres et de portes alignées. Les façades comportent de une à cinq travées.



Maison de village

Dans les vallées, l'industrialisation a fait grandir les villages en y ajoutant des bâtiments industriels et en créant des faubourgs (neufs ou en annexant des hameaux proches) avec un habitat plus dense et resserré.



Le Moulinon, Saint-Sauveur-de-Montagut.
Contraste entre un habitat traditionnel de hameau et d'un habitat groupé récent qui exprime la transformation du hameau en faubourg.

UN PAYSAGE CONSTRUIT

MATÉRIAUX LOCAUX ET MATÉRIAUX MANUFACTURÉS

Prendre les matériaux de construction sur place, les bâtir pour élever sa maison, c'est le fondement de l'architecture vernaculaire. Les difficultés de transports des matériaux, la simplicité des outils de construction expliquent cette démarche.

La pierre

La pierre, prise sur place, est utilisée telle quelle ou taillée, pour construire les murs. La construction en pierre utilise une technique ancestrale qui fait la richesse du bâti traditionnel. Quelques principes doivent être respectés pour assurer la qualité des ouvrages.

Brique, béton et tôle ondulée

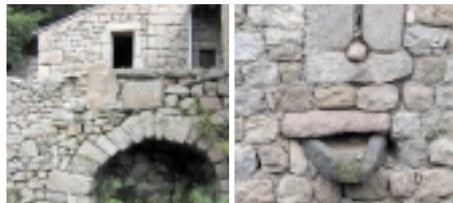
L'amélioration des voies de communication, en particulier l'arrivée du chemin de fer, a permis l'**acheminement de matériaux manufacturés** faciles à mettre en oeuvre et souvent bon marché.

Une extrême prudence est recommandée aujourd'hui dans l'utilisation de ces matériaux de substitution. L'économie en terme de coût et de mise en oeuvre ne justifie pas obligatoirement leur usage. **Construire simple et raisonné permet l'utilisation des matériaux locaux pour une meilleure adaptation au contexte bâti local.**

Dunière-sur-Eyrieux. Cabanon de stockage des fruits. Les cagettes de fruits étaient directement collectées sur place par le train afin de les transporter rapidement vers la vallée du Rhône. La forme et les matériaux du bâtiment sont naturellement caractéristiques de l'architecture des gares (ciment et béton, tuiles mécaniques).



Saint-Cierge-la-Serre
Cintre en briques.



Désaignes



Saint-Cierge-la-Serre. Petite ouverture avec linteau, jambages et appui en pierres d'une seule pièce.



Saint-Cierge-la-Serre. Même ouverture avec linteau en bois et jambages en briques. La forme régulière de la brique permet une réalisation correcte et rapide de l'ouvrage dans sa finition.



Arcens
Linteau en métal.

L'arrivée du chemin de fer par les vallées a vulgarisé l'usage de nouveaux matériaux comme le métal et la brique. Ceux-ci ont rapidement été utilisés pour agrandir des ouvertures souvent trop étroites. La logique d'utilisation et la simplicité de mise en oeuvre de ces nouveaux matériaux peuvent permettre de maintenir équilibre et harmonie dans la façade.



Château de Rochebonne

Ce qu'il faut retenir

LE PAVAGE, LE CALADAGE

La calade traditionnelle est le plus souvent construite à l'aide de pierres prises sur place. Elle se construit comme un mur qui serait couché au sol. Selon la richesse de la commune et le type de pierre disponible, les rues présentent une grande variété de revêtements de sol, par leur forme et par leur mise en oeuvre.



Pavés assemblés en arc de cercle.



Caladage.



Dallage régulier en pierres taillées.



À ÉVITER.

Assemblage en opus incertum.

L'habitat traditionnel des Boutières, bâti sur la pente ou le long des vallées participe à la qualité des paysages du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Quelques clés sont proposées pour que ce bâti traditionnel puisse évoluer en conservant son caractère, tout en y intégrant des éléments plus contemporains liés à de nouveaux modes de vie.

Ces recommandations concernent la manière de protéger l'existant, de traiter les ouvertures en place et celles à créer, d'aborder l'extension d'une maison sans la dénaturer.

RESTAURER SA MAISON



RÉNOVER L'EXISTANT

BÂTIR LA PIERRE, UN SAVOIR-FAIRE

La maison est avant tout constituée de quatre murs. Construits traditionnellement en pierre, ils font appel à un savoir-faire universel basé sur des règles constructives précises.

Il est important de rappeler ces règles de base afin d'éviter bien des erreurs.

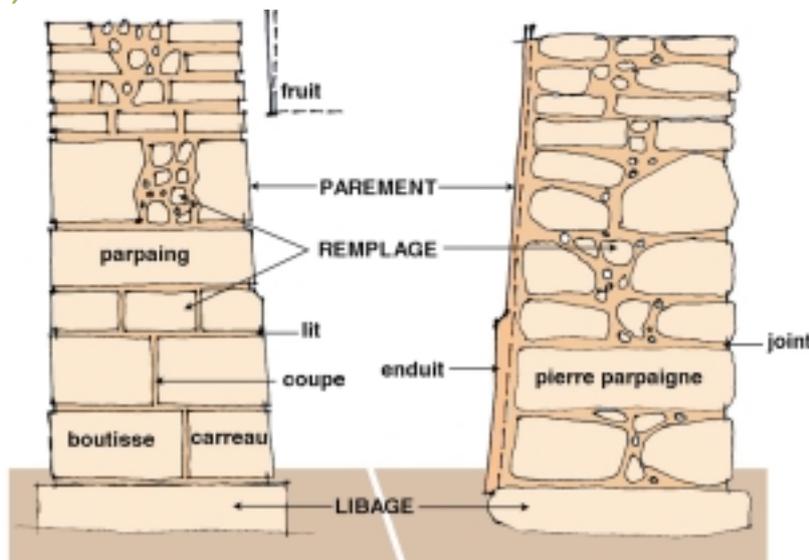
Le mur de pierre

En élévation (à la verticale), le mur traditionnel présente toujours la même structure. C'est une superposition de rangées de pierres (les assises), soigneusement disposées à l'horizontale et d'épaisseur constante.

Les lignes horizontales de séparation (les lits) sont des droites continues. Les lignes verticales de séparation (les joints) sont discontinues et crénelées.

Le mur de pierre traditionnel présente toujours la même structure, quelle que soit sa nature (granite ou grès).

Il est composé en trois parties, deux parties externes dites de parement et une partie interne de remplissage (ou remplage).

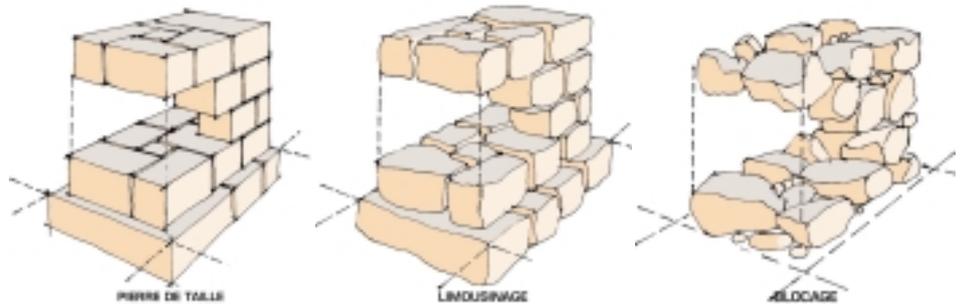


Assemblage de pierres de taille

Assemblage de pierres tout-venant et enduit

Les constructions de pierre ont peu de fondation. C'est le plus souvent un simple premier rang de pierres, un peu plus large que le mur et enterré (libage). Que la pierre soit taillée ou équarrée, on distingue trois sortes de pierre de construction :

- le carreau ou panneresse qui est la pierre occupant au plus l'épaisseur du parement, plus courte ou égale en queue (ou profondeur) qu'en tête (ou largeur).
- la boutisse qui est la pierre qui pénètre dans le remplissage, plus longue en queue qu'en tête.
- le parpaing qui est la pierre occupant toute l'épaisseur du mur en composant les deux faces de parement. Le parpaing est nécessaire pour assurer la solidité du mur, en évitant qu'il s'écarte.



La pierre de taille

Elle constitue le parement définitif d'un mur de pierre. Elle est en appareillage soigneusement dressé et assisé, à joints et lits de mortier maigre. La pierre de taille se retrouve naturellement dans les éléments structurants du bâtiment.

Le limousinage

Il constitue l'essentiel du bâti ancien. Il est éventuellement destiné à être protégé d'un enduit. Plus ou moins équarri et dressé, à joints gras et irréguliers, approximativement assisé, il est présent sur toute la hauteur de la façade.

Le blocage

Il est formé d'un empilement inorganisé de moellons ou de galets de rivière. Il est difficile de repérer une assise régulière ou des joint ordonnés.

Le blocage est la maçonnerie de remplissage des édifices les plus modestes ou les plus récents.

Ce qu'il faut retenir

PIERRE POSÉE, PIERRE COLLÉE

Construire un mur de pierre à deux parements, selon les règles de l'art, permet d'avoir un ouvrage solide. Les pierres sont en effet posées les unes sur les autres avec une stabilité parfaite due au poids de l'ensemble. Plaquer de la pierre sur un mur nécessite de la coller pour assurer sa tenue. Dans ce cas la logique d'équilibre et de stabilité n'existe plus.

C'est là la différence entre la copie de l'ancien (qui est la reproduction scrupuleuse d'un savoir-faire et d'une logique constructive) et le pastiche (qui est une imitation de l'ancien sans la connaissance et la mise en oeuvre).



Mur à deux parements

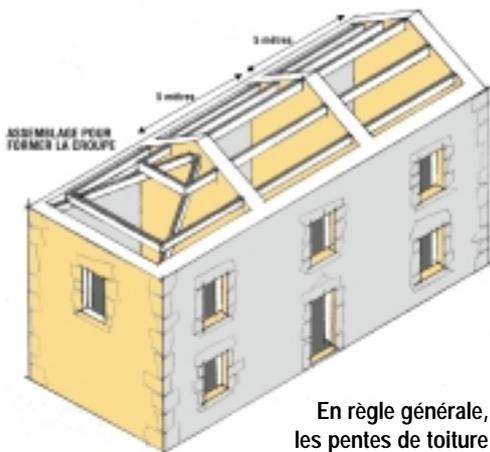
Assemblage opus incertum

LA CHARPENTE ET LA COUVERTURE

Des charpentes simples

Dans les Boutières, la charpente support de la couverture, est le plus souvent **un simple tronc d'arbre reposant d'un mur à l'autre**. La dimension moyenne des arbres a défini **une portée d'environ cinq mètres de mur à mur**.

Cette simplicité des charpentes donne **une architecture aux volumes simples**.



Choisir une couverture

Refaire sa toiture, c'est idéalement pouvoir conserver la toiture d'origine. En cas d'impossibilité il est bon d'observer attentivement son environnement avant de choisir un nouveau matériau de couverture.

La lauze nécessite une pose attentive. L'ouverture des Boutières à l'extérieur et le développement des échanges et du commerce ont permis d'importer, dans les années 1950, des **matériaux usinés de substitution** comme la tuile mécanique (tuile plate de couleur rouge). Les années 1960 ont vu fleurir **la tuile béton**, souvent de couleur noire, qui était censée ressembler à la lauze.

Tous les systèmes de tuiles à emboîtement sont considérés comme plus fiables. Les tuiles ne glissent pas, l'ensemble de la couverture travaille de manière homogène.

Une observation attentive de toutes les sortes de couvertures présentes sur le territoire des Boutières permet de noter que la tuile canal, en terre cuite, est souvent le meilleur matériau lorsque la rénovation d'une toiture est indispensable :

- par **sa nature**, terre issue du sol et cuite,
- par **sa facture**, emboîtements irréguliers,
- par **sa texture**, forme et cuisson différenciées,
- par **sa couleur**, changeante d'une tuile à l'autre.



Toiture en Lauzes, Saint-Jean-Roure



Tuile canal



Lauze



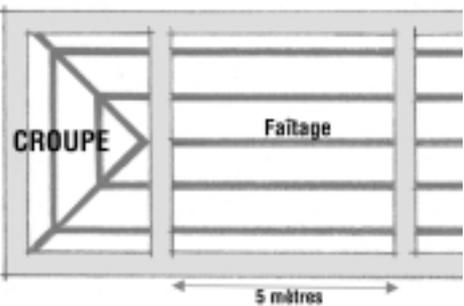
Tuile béton



Tuile romane



Tuile mécanique



Toiture à quatre pentes, Le Bateau, vallée de l'Eyrieux,



Ferme de Sardiges, Mézilhac

Ce qu'il faut retenir LA SIMPLICITÉ DES FORMES

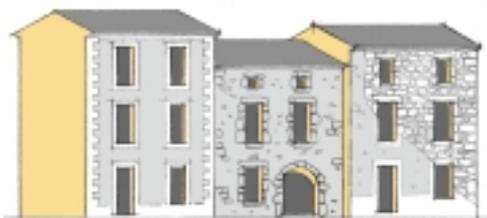
Le bâti traditionnel est fait de formes et de volumes simples.

Cette simplicité facilite la restauration ou l'extension d'un bâtiment. Elle permet aussi de bien répondre à des besoins plus contemporains, tant du point de vue des volumes que des matériaux.

RÉNOVER L'EXISTANT

LES FACADES

Les murs sont maintenant bâtis ou confortés. Il faut désormais les protéger et "planter le décor". **Enduire, jointer ou laisser en l'état**, la décision devra répondre à différents critères techniques (type de maçonnerie) et culturels (effets des modes).



Enduit et décors Joints "beurrés" Façade mise à nue ou mauvais enduit

Enduire ou jointer

Depuis les années soixante, la mode est à **la pierre apparente** pour répondre à une recherche d'authenticité. Or, dès que cela était possible, la maison était enduite. En effet, l'enduit protège la pierre des dégradations liées aux intempéries. Dans l'habitat le plus rustique **des joints épais et largement couvrants étaient utilisés**.

La plupart des maisons de village étaient protégées par un enduit. Bien que l'architecture de ces maisons fut banale mais régulière, il existait une **tradition picturale et constructive** qui révélait **une grande ingéniosité** dans la façon d'ordonner les façades.



Saint-Cierge-la-Serre. Façade ocre rouge avec encadrements des ouvertures et chaînes d'angle soulignées en blanc. Ce choix permet d'affirmer le caractère d'une maison de forme banale (mur droit percé d'un minimum d'ouvertures).

La chaux, un matériau ancestral

Depuis des millénaires et jusque dans les années 1950, la chaux a été **la composante exclusive des liants de maçonnerie et d'enduit de façade**.

La chaux naturelle sans adjuvant (aérienne ou hydraulique) permet de confectionner **des mortiers pour la construction** (hourdage) et **des enduits souples et respirants**.

La chaux hydraulique naturelle (XHN ou NHL) est utilisée pour **le scellement de la maçonnerie de pierre**. Elle peut également être utilisée pour des enduits de complément ou de remplacement de la chaux aérienne.

Le mortier de hourdage est généralement assez maigre et constitué de sable grossier. Il ne sert pas à coller les pierres, mais à les caler. Sa grande porosité en fait **un excellent isolant thermique et hygrométrique**.

Le mortier destiné aux enduits de façade est également dosé maigrement, la chaux ayant une adhésivité exceptionnelle. Il est mélangé à des sables plus ou moins finement tamisés et soigneusement serré à la taloche et aplani, pour constituer **une surface imperméable aux eaux de pluie**.

Le rôle de l'enduit de jointolement est d'obturer toutes les infractuosités du support, en venant mourir sur les têtes des moellons de construction.

Les enduits sont **des mortiers de chaux naturelle aérienne et de sable** qui donne la teinte. Les mortiers peuvent être **colorés par un badigeon**.

De par sa prise lente à l'air, **la chaux aérienne** (CAEB ou CL) donne à l'enduit **souplesse et résistance**. C'est le matériau idéal pour la maçonnerie ancienne car il assure une imperméabilité du mur tout en le laissant respirer.



Enduits colorés, badigeons et décors peints



Corps d'enduit à la chaux, Saint-Christol



Pierres de la tour hourdées à la chaux, enduits et décors en liaison de la tour, Désaignes.



Enduit "écrasé" À ÉVITER

Le corps d'enduit n'est pas homogène et présente des différences d'épaisseurs qui nuisent à la bonne étanchéité du mur ainsi enduit.

Ce qu'il faut retenir

LES DANGERS DU CIMENT

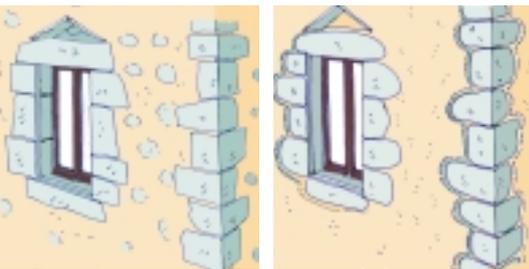
Le ciment artificiel est d'invention très récente (vers le milieu du XIX^{ème} siècle). Il n'a réellement pénétré le marché de la construction qu'entre les deux guerres, n'y prenant la place que l'on connaît aujourd'hui qu'à partir de la reconstruction en 1945.

Le ciment artificiel est dangereux pour la tenue de la pierre dans le temps et, n'étant pas perméable à l'eau, générateur d'humidité interne au mur. De plus, il tache la pierre de manière indélébile.

LES ENDUITS ET LES OUVERTURES

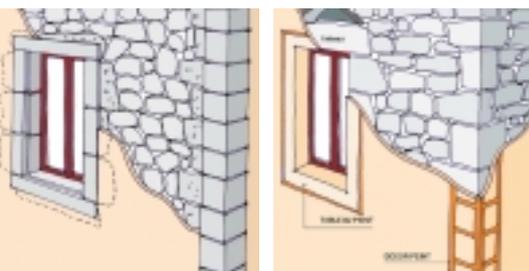
L'enduit de jointolement

Dans les Boutières, une manière plus fréquente, de protéger la façade est l'**enduit de jointolement**. Il est également dénommé à "**jointes beurrés**" ou encore à "**têtes vues**", qui est l'appellation la plus révélatrice de son aspect final.



Enduit de jointolement

À ÉVITER
Finition sur l'angle.
Il n'est pas en saillie
et oblige à casser l'enduit.



Enduit et chaîne d'angle apparente

Enduit avec chaînes d'angle et encadrement peints



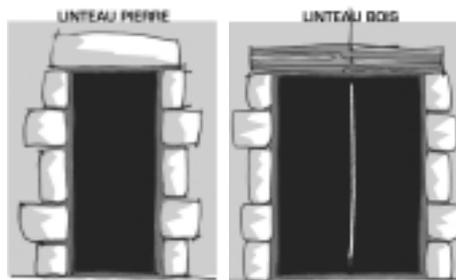
Pierre taillée en contrefort, pierre de blocage en remplissage. Cette dernière était certainement prévue pour être enduite à l'origine.



Pierres de blocage dressées en lits horizontaux. La partie inférieure du mur présente des joints largement "beurrés" à la chaux. Cette technique a l'avantage de protéger la pierre des intempéries et l'intérieur de la maison de l'humidité.

Du linteau au cintre

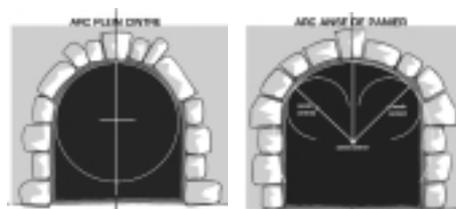
Créer une ouverture dans un mur de pierre est un acte difficile. **La pierre est lourde, difficile à tailler et à manipuler.** Traditionnellement fenêtres et portes de l'habitat étaient étroites de manière à mieux protéger la maison du froid et surtout à pouvoir utiliser une simple pierre droite en linteau. Cette solution permettait de fabriquer facilement des menuiseries vitrées simples à confectionner.



La possibilité d'accéder à de nouveaux matériaux a permis l'utilisation du métal et du béton à la place du bois pour les linteaux.

Il faut naturellement éviter d'habiller ces matériaux nouveaux dans le but de les cacher (pierre collée, habillage bois).

Les arcs



L'arc de plein cintre est constitué d'un demi cercle parfait.

L'arc en anse de panier est la version la plus sophistiquée du cintre (à partir de 3 cercles)



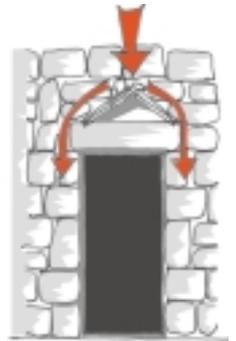
L'arc surbaissé est une portion d'arc de cercle posé sur les jambages.

Arc surbaissé, Saint-Jean-Roure

L'arc de décharge

L'arc de décharge soulage la pierre de linteau de la charge de la maçonnerie, afin d'éviter qu'elle ne casse.

Arcs de décharge en pierre de forme d'arc surbaissé. Souvent deux simples planches sont utilisées pour le créer (technique du coffrage), Chalencou.



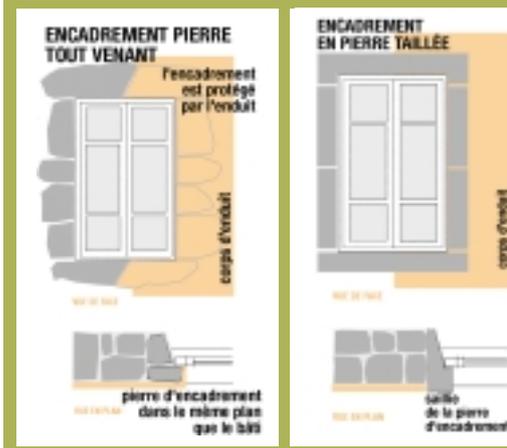
Ce qu'il faut retenir

CHAÎNES D'ANGLE ET ENCADREMENTS

La manière dont sont taillées les pierres constituant les chaînes d'angles et encadrements de fenêtre renseigne souvent sur la volonté initiale de la mise en enduit.

La pertinence du recours à la technique de l'enduit est indiquée par la saillie de 3 à 4 centimètres des pierres structurantes (encadrements d'ouvertures, chaînes d'angle) par rapport au nu des moellons de remplissage.

L'enduit est indispensable dans le cas d'un blocage inorganisé de pierres. Il est nécessaire de suivre cette règle en restauration.



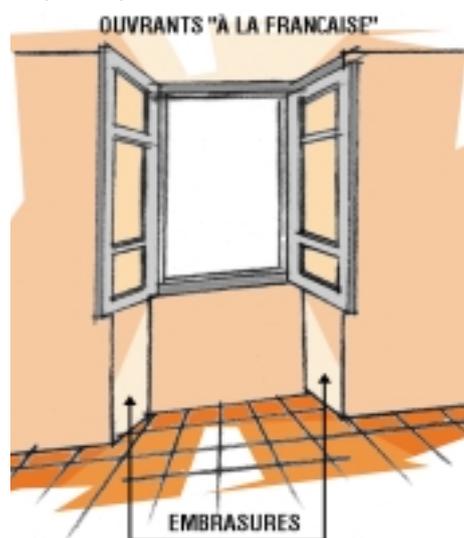
AGRANDIR SA MAISON

MODIFIER OU CRÉER UNE OUVERTURE

Les fenêtres

Le linteau droit de pierre est limité dans sa dimension (environ 1 mètre de long). De ce fait **les fenêtres étaient assez hautes pour pouvoir capter la lumière.**

Ces contraintes ont défini la proportion des ouvertures qu'il convient aujourd'hui de respecter pour la création d'une fenêtre.



Les couleurs des menuiseries

Dans l'habitat traditionnel **les menuiseries ont toujours été peintes.** La peinture protégeait le bois des portes, fenêtres et volets des intempéries.

Aujourd'hui, les fabricants offrent une large gamme de couleurs. Il est souhaitable de rester dans des tons chaleureux et discrets qui accentueront la qualité du bâti.

Ce qu'il faut retenir

LES MENUISERIES EN PVC

Il est tentant d'utiliser le PVC car il paraît robuste et ne demande aucun entretien.

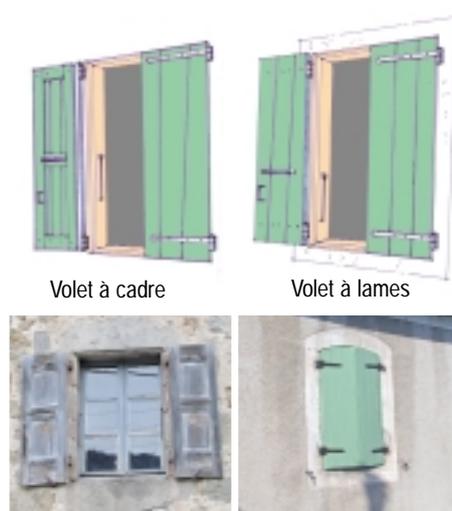
Il présente cependant la particularité d'avoir des profils menuisés très épais qui obturent plus de lumière que des menuiseries en bois ou en aluminium. De plus, il soulève de nombreuses questions en terme de recyclage. Sa couleur blanche est souvent inadaptée aux dominantes de l'environnement.

Les volets

Peu répandus dans les Boutières, les volets ont néanmoins une grande importance pour l'habitat.

Ils ont d'abord un rôle de protection évident contre les intempéries.

Ils apportent de la couleur sur les façades de pierre et soulignent enfin les proportions des ouvertures.



Le volet à cadre

Présent dans les Boutières, c'est la fabrication la plus aboutie. Ce type de volet correspond à la maison bourgeoise.

Le volet à lames

C'est le volet le plus classique des Boutières. Il est composé de simples lames verticales tenues par des pentures de fer.

Le volet roulant

Il peut être utilisé pour les grandes ouvertures (porte de grange transformée en baie), à la condition que le mécanisme et son coffre soient intégrés à la maçonnerie, du côté intérieur du mur.



À ÉVITER.

Les volets dits "à barres et écharpe" sont réalisés avec une technique qui n'existe pas en Ardèche. Cette fabrication est très sommaire et ne donne pas de garanties de bonne solidité. Le volet à lames devra plutôt être mis en oeuvre.

Les volets et les fenêtres étaient toujours peints, il faut éviter le bois naturel ou les lasures "ton bois".

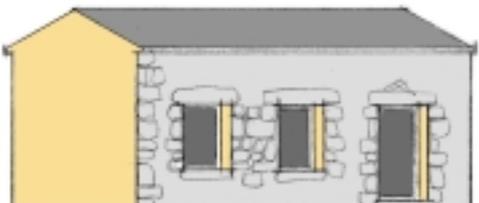
Récupérer de la lumière

Les ouvertures existantes peuvent être conservées telles quelles pour leur qualité architecturale propre ou pour leur ordonnancement sur la façade. Un choix judicieux de menuiserie vitrée permettra d'optimiser l'apport de lumière naturelle.

Des solutions simples peuvent être adoptées pour agrandir une fenêtre et apporter plus de lumière et de soleil à la maison.



Une fenêtre peut être transformée en porte vitrée pour apporter juste un peu plus de lumière (le linteau qui est la pièce la plus difficile à transformer reste ainsi en place)



Il est possible de créer une deuxième fenêtre identique à celle d'origine quand la largeur de la pièce d'habitation le permet.



Un élément d'architecture plus contemporain peut être envisagé en élevant sur toute la hauteur l'ouverture. Cela nécessite cependant un soin particulier.



La création d'ouverture, peu importe sa forme, doit tenir compte de la composition générale de la façade. L'utilisation de chassis de toiture peut être une solution à envisager lorsque les ouvertures en façade ne sont pas possibles, notamment pour l'aménagement de combles. Leur mise en oeuvre doit être soignée.

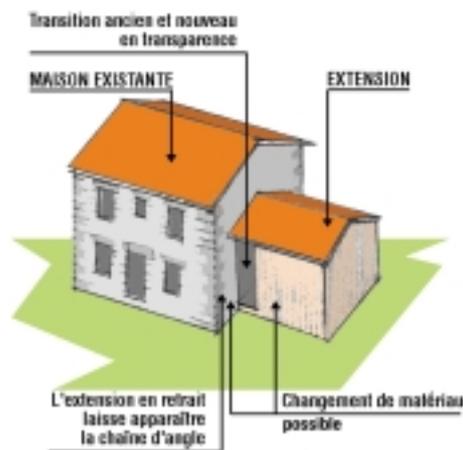
AGRANDIR SA MAISON

LES PROJETS D'EXTENSION

Respecter l'habitat existant

Quelles que soit la taille et la forme de l'extension, il convient de **conserver l'intégrité et le caractère du bâtiment existant**, en particulier s'il est un bel exemple d'habitat traditionnel.

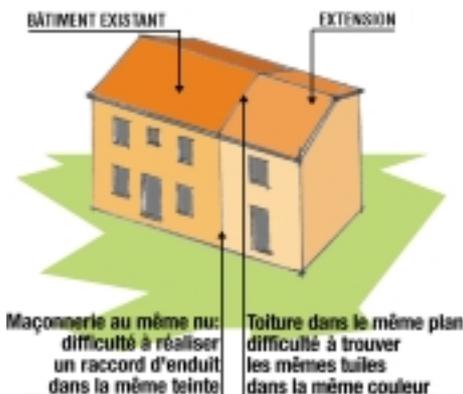
La partie rapportée peut également souligner et mettre en valeur l'ensemble construit par un changement de matériau, par une implantation volumétrique en retrait. L'habitat vernaculaire a toujours évolué dans sa forme au fil des générations et on peut toujours "lire" aujourd'hui la succession des volumes rapportés, qu'ils soient dans le même matériau de construction ou non.



Extension en continu

L'extension en continuité bâtie d'un volume existant (par mimétisme) peut poser quelques problèmes à la réalisation.

De plus, la reproduction de volumes anciens (trames réduites) ne correspond peut-être plus aux modes de vie et aux envies actuels.



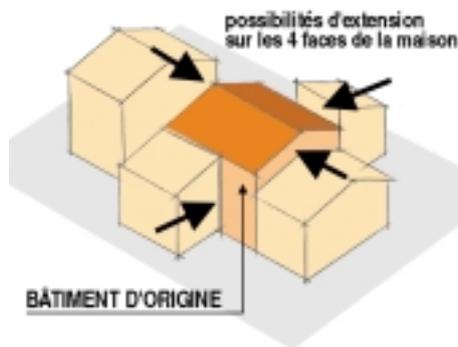
Prévoir une extension

L'habitat traditionnel des Boutières s'est souvent transformé au fil du temps.

D'une génération à l'autre, les occupants ont agrandi l'habitat ou ajouté de nouveaux bâtiments pour l'exploitation agricole.

Les volumes d'origine en hauteur permettaient des extensions et des rajouts aisés à réaliser.

Un bâtiment d'origine assez haut offre une grande souplesse dans les possibilités d'extension. Selon la forme de la parcelle, sa topographie, l'orientation du bâti et les ouvertures existantes, les choix sont possibles sur les quatre côtés de la maison.

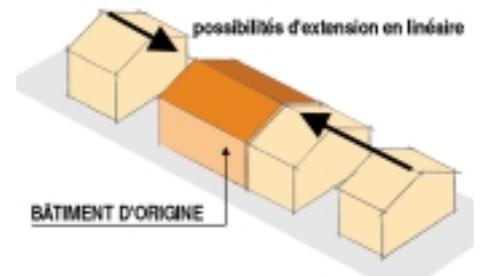


Création d'une liaison bâtie entre deux bâtiments anciens, Gluiras.

L'option résolument contemporaine donne beaucoup de transparence à ce rajout qui contribue ainsi à souligner la qualité architecturale de l'existant.

La légèreté de la nouvelle construction crée un contraste subtil avec la masse des édifices en pierre.

Les maisons trop basses, telles qu'on les construit souvent aujourd'hui, offrent beaucoup moins de choix pour une extension. Celle-ci ne peut être que linéaire dans la continuité du sens du faîtage, pour garder une cohérence au niveau de la toiture. Visuellement, il y a un risque d'avoir un nouveau bâtiment trop long et mal proportionné.



Ce qu'il faut retenir

MATÉRIAUX ET RAJOUTS

Il est souvent difficile de bâtir en pierre pour des problèmes d'approvisionnement et de coût.

Les matériaux de substitution sont donc nécessaires et ils doivent être correctement mis en oeuvre. Dans ce cas, on réfléchira à l'utilisation de matériaux sains, qui préservent l'environnement et qui peuvent être fabriqués localement.

Il est important d'éviter les rajouts mal finis sous le prétexte qu'ils sont à l'arrière de la maison. Ils sont souvent très visibles de loin. Une surélévation avec un autre matériau doit être évitée ; c'est une des parties les plus visibles d'un bâtiment, en particulier de loin. La solution est de faire l'effort de continuer le bâti du mur dans le même matériau.



Saint-Cierge-la-Serre, pierre et béton

AGRANDIR SA MAISON

PETITES INTERVENTIONS

Les terrasses et loggias

Pour des raisons de confort (**apport de lumière, espace supplémentaire**), des loggias vitrées sont souvent rapportées en extension d'un bâti existant. Ces pièces rapportées sont souvent trop visibles et rajoutées en "verrue" sur une façade très ordonnée.



Véranda en métal gris, Coux. Technique ancienne très adaptée au vernaculaire par la rigueur de sa composition verticale.

Une bonne solution d'aménagement est de créer ces nouveaux espaces à partir d'éléments du bâtiment déjà existants. Par exemple en fermant la terrasse couverte (couradou) pour la transformer en loggia afin de créer de la surface supplémentaire et une nouvelle pièce très éclairée.

En l'absence d'éléments pré-existants, **il conviendra de créer un nouveau volume en harmonie avec l'existant**, par exemple en utilisant les mêmes matériaux de construction que le bâtiment d'origine.

Les balcons

Les balcons de pierre étaient composés de dalles posées sur des corbeaux ouvragés (pierres de support encastées dans le mur porteur). Les balcons de voutains (apparus plus tard) sont beaucoup plus légers et soulignent souvent la finesse et le dessin des balustrades de métal assemblé. **C'est un exercice très difficile que de créer un balcon sur une façade existante.** Les balcons étaient souvent construits en même temps que la maison. Quand un balcon a été rajouté, il était soutenu par des pièces métalliques (IPN) en support de voutains.



Balcons, Chalencon

Le béton utilisé aujourd'hui donne souvent un élément très lourd par rapport au bâti.

Il semble préférable de construire des balcons les plus légers possibles (voutains dur métal ou bois) et d'éviter les balustrades moulurées.

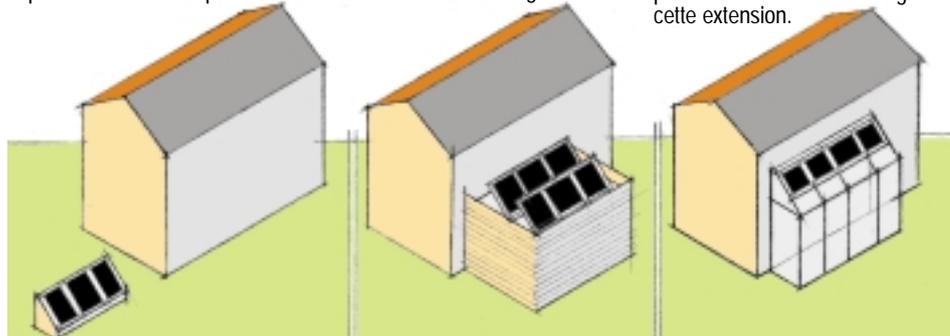
Adapter des panneaux solaires

Rénover sa maison, c'est se donner l'occasion de réfléchir à l'utilisation des énergies renouvelables. Des panneaux solaires peuvent poser quelques problèmes d'adaptation à un bâti existant. Les croquis suivants donnent quelques solutions simples.

Le terrain, est assez grand, le panneau solaire est posé au sol.

La nécessité d'une extension de la maison peut permettre d'installer les panneaux solaires sur la toiture terrasse de cet aménagement.

Créer une serre contribue à l'amélioration du confort thermique de la maison. Des panneaux solaires peuvent facilement s'intégrer à cette extension.



Ce qu'il faut retenir

PROTÉGER LES ESPÈCES SAUVAGES

Nos maisons peuvent être très utiles à certains animaux, notamment aux oiseaux (moineaux, mésanges, hirondelles, martinets...) et aux chauves-souris.

Une simple anfractuosité dans un vieux mur, une avancée de toiture, des combles ou un grenier peuvent leur permettre d'élire domicile. Ces espèces sont protégées par la loi, certaines sont menacées.

Aussi, avant tous travaux, assurez vous qu'il n'y a pas de nid occupé et évitez la saison de nidification.

Conservez des ouvertures dans les combles utilisés par les chauves-souris et évitez de traiter le bois aux insecticides.

De la même manière, des clôtures bien conçues doivent jouer leur rôle de séparation mais autoriser le passage naturel des petits animaux.

En cas de doute avant une intervention, notamment si vous observez des chauves-souris, prenez contact avec les associations de protection de la nature qui sauront vous conseiller.



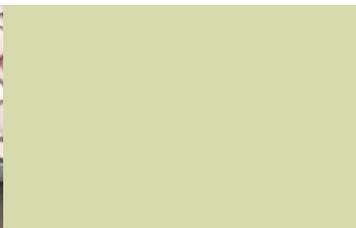
Panneaux solaires posés au sol, Saint-Pierreville

Construire une nouvelle maison dans un paysage tel que celui des Boutières mérite une réflexion approfondie. Il s'agit de s'insérer dans un lieu déjà riche de son habitat vernaculaire et d'y bâtir un projet qui le respecte par une architecture directement inspirée des Boutières ou par une réalisation plus contemporaine d'aspect.

Ce chapitre aborde la manière d'implanter une nouvelle construction en tenant compte des spécificités du territoire en particulier l'adaptation à la pente, le volume et les couleurs des constructions.

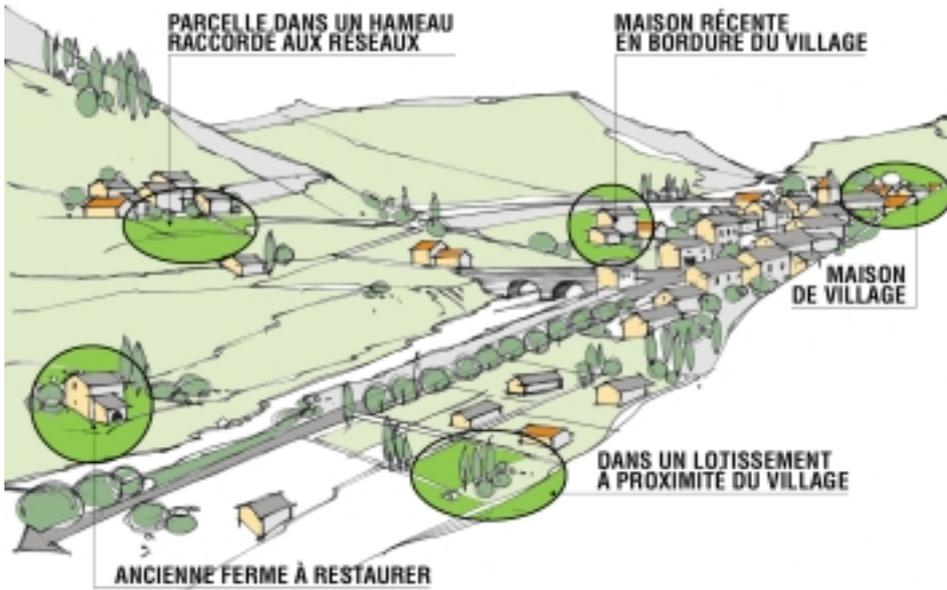
L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, la réflexion sur les économies d'énergies et sur les énergies renouvelables sont des points fondamentaux qui doivent être étudiés dès le lancement d'un projet.

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI



BÂTIR UN PROJET

DÉFINIR SES BESOINS



Choisir son lieu d'habitation

Un projet de nouvelle construction nécessite une **approche globale** qui va du territoire à la parcelle. Prendre en compte les spécificités du territoire, c'est réfléchir à ses besoins et trouver le site le plus adapté à son projet.

L'évolution des modes de vie

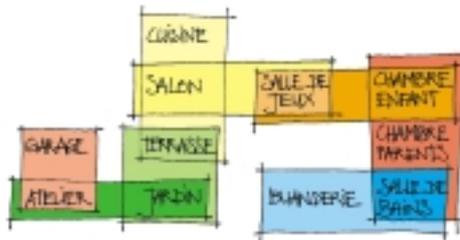
Les modes de vie ont évolué au fil des générations. L'habitat ancien était lié au travail. L'habitat d'aujourd'hui a une vocation davantage dédiée aux loisirs et au repos.

L'habitat n'étant plus en relation avec l'activité agricole, sa forme a changé et évolué.

Aujourd'hui, la maison est le plus souvent de plain-pied afin d'accéder directement au jardin. Sa forme est désormais liée à des modèles souvent en décalage avec les spécificités architecturales locales.

Concevoir son habitat

Un projet ne se concrétise pas sans avoir **élaboré un programme précis**. Il s'agira d'analyser ses modes de vie et de les transcrire au travers d'un plan de fonctionnement.



Mettre à plat ses besoins et ses envies, envisager toutes les contraintes sont la garantie d'un projet cohérent et adapté. Concevoir sa maison c'est mettre en relation des oppositions.

Une maison sert à abriter des fonctions essentielles : manger, dormir, se détendre, se laver etc... Ce sont des fonctions

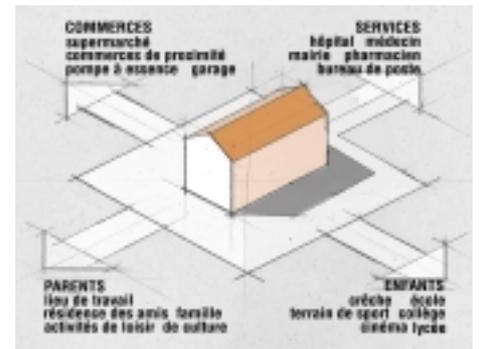
privées (se laver, dormir...) ou des fonctions sociales (manger, se détendre en famille ou avec des amis).

Il faut aussi **gérer une série de dualités qui peuvent être opposées** et les articuler de manière harmonieuse :

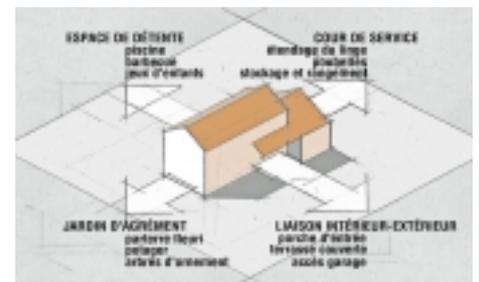
- l'espace public et l'espace privé ;
- le dedans et le dehors ;
- la partie jour et la partie nuit de la maison.

Les espaces intermédiaires et de service ont une grande importance dans le fonctionnement de l'habitat. Plus une maison est grande, plus les espaces de service sont importants (à l'échelle d'un garage ou d'une remise, jusqu'aux placards de rangement).

Les schémas ci-dessous synthétisent les relations à trouver entre chaque élément d'un habitat et son environnement.



Prendre en compte le contexte urbain



Imaginer la relation dedans-dehors



Ce qu'il faut retenir

LES ÉTAPES DU PROJET

- Choisir sa région d'implantation.
- Choisir sa commune.
- Choisir entre acquisition, restauration ou construction neuve.
- Définir les grandes lignes de son budget.

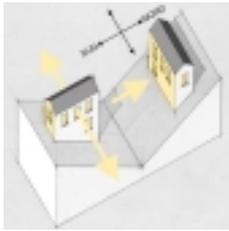
S'IMPLANTER SUR LA PENTE

S'ADAPTER AU TERRAIN

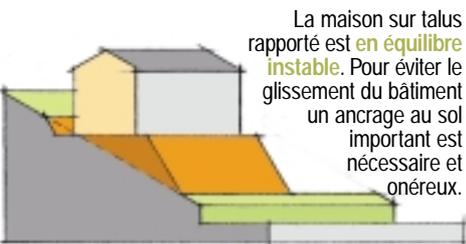
Respecter le lieu d'implantation de sa maison c'est **personnaliser son projet** en croisant ses propres envies avec les contraintes du site (pente, ensoleillement, végétation existante, accès). Résoudre cette équation c'est également gérer **l'économie de son projet** sans faire de concession sur la qualité des matériaux mis en oeuvre.

S'adapter au site

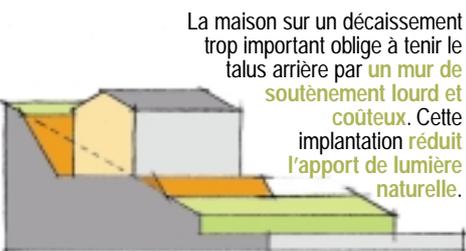
Un terrain en pente n'est pas un obstacle à la construction.



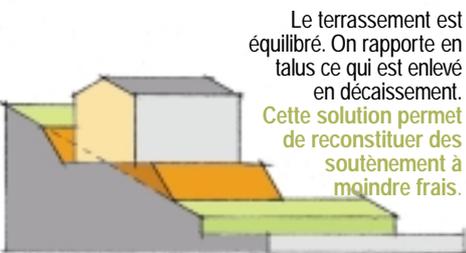
On peut en tirer parti pour bénéficier d'un meilleur ensoleillement et des vues plus lointaines sur l'extérieur.



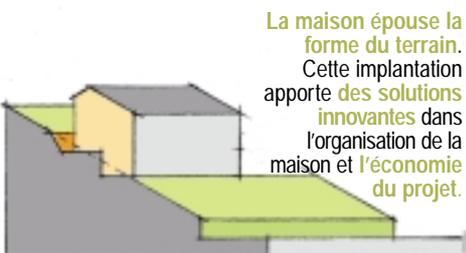
La maison sur talus rapporté est **en équilibre instable**. Pour éviter le glissement du bâtiment un ancrage au sol important est nécessaire et onéreux.



La maison sur un décaissement trop important oblige à tenir le talus arrière par un **mur de soutènement lourd et coûteux**. Cette implantation **réduit l'apport de lumière naturelle**.



Le terrassement est équilibré. On rapporte en talus ce qui est enlevé en décaissement. Cette solution permet de reconstituer des soutènements à moindre frais.

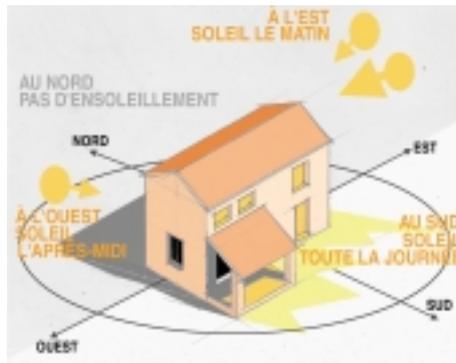


La maison épouse la forme du terrain. Cette implantation apporte **des solutions innovantes** dans l'organisation de la maison et **l'économie du projet**.

Orienter sa maison

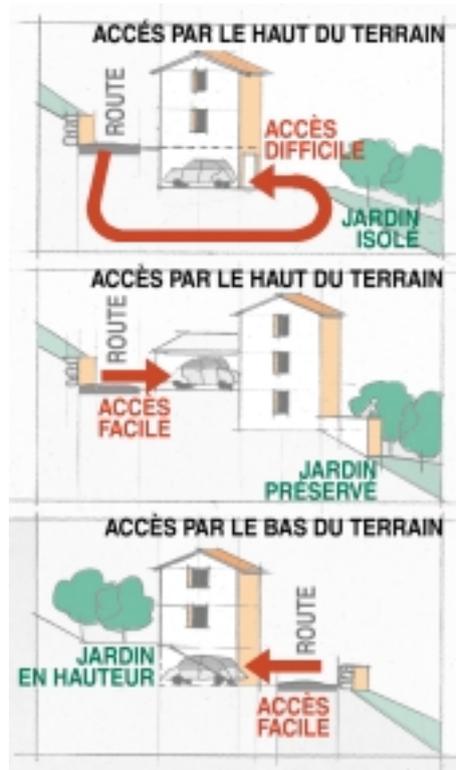
Les critères les plus déterminants sont **le parcours du soleil, les vues, les vents dominants**.

Une maison bien implantée doit permettre de recevoir un maximum de soleil en hiver et un minimum en été pour optimiser les économies d'énergie et la régulation thermique naturelle.



Optimiser les accès

Au delà des questions d'ensoleillement et de vues, **l'implantation d'une maison sur la pente est tributaire de la voirie d'accès au terrain**.



S'implanter sur la parcelle

L'idée de pouvoir **tourner autour de sa maison** est fortement ancrée dans l'esprit du futur constructeur.

Implanter sa maison sur une parcelle n'est pas si simple.

Hormis les contraintes données par la structure du terrain (pente), il faut s'implanter par rapport à l'ensoleillement, les vues et les constructions voisines. Il faut également penser à l'extension possible du bâti et à l'aménagement du jardin.



Ce qu'il faut retenir

LES SENS DE FAÎTAGE

Le faitage est toujours dans le sens de la plus grande longueur de la maison.

Selon l'implantation de la maison, il est perpendiculaire ou parallèle à la pente.

Ainsi le volume bâti est toujours implanté de manière logique par rapport aux contraintes de la pente.



S'IMPLANTER SUR LA PENTE

VOLUMES ET COULEURS

Une architecture simple

L'architecture traditionnelle des Boutières est simple :

- **simplicité des matériaux** (pierre et bois),
- **simplicité des formes architecturales** (issue de la simplicité des charpentes à porter),
- **unité de teintes** des façades dans les villages et hameaux (même pierre de construction),
- **implantation du bâti** commandée par la pente.



HABITAT ANCIEN

Les maisons sont très regroupées et sont implantées suivant les courbes de niveaux en épousant parfaitement la forme du terrain.



HABITAT RÉCENT

Les maisons sont éparpillées (mitage) et sont posées sur un talus rapporté sans tenir compte de la forme initiale du terrain.

Ce qu'il faut retenir

PALETTE DE COULEUR

La couleur est un repère fort dans le paysage, mais à l'inverse ne doit pas créer de tache. De ce fait, il importe de chercher une teinte neutre et relativement foncée pour les constructions isolées, à l'instar des constructions traditionnelles anciennes.



Enduit ton pierre en harmonie avec l'environnement proche.



Enduit visible de très loin, maison posée sur un enrochement

Les constructions existantes sur un même secteur présentent souvent des caractères communs (hauteur de faitage, pente des toits, etc.).

Tenir compte de ces caractéristiques c'est à la fois se fondre dans une volumétrie générale et en même temps proposer des solutions plus innovantes sous réserve de bien étudier la conception d'un habitat répondant à des exigences plus actuelles.

Les couleurs de la maison

La couleur est un repère fort dans le paysage. Elle contribue à la lecture d'une façade et souligne les caractéristiques de celle-ci.

Si la couleur est une réalité physique, sa perception est par contre très subjective.

Choisir une couleur d'enduit, une teinte pour les menuiseries est fonction de critères simples :

- le lieu où l'on va l'appliquer,
- l'environnement coloré dans lequel elle va s'inclure,
- la lumière qui éclaire l'endroit.

Choisir des couleurs c'est également distinguer les fonctions des différentes parties de la maison.

Les teintes des fenêtres, des volets, des portes et portails peuvent être choisies dans une large gamme de couleurs. Le choix doit être fait en fonction de la teinte de l'enduit afin de créer un contraste.

Il convient de manier avec prudence les couleurs et d'éviter les teintes trop vives et trop tranchées.

Les clôtures et les haies

Les limites séparatives des terrains sont souvent constituées de murs, clôtures, haies.

Elles sont visibles de loin et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Les clôtures en pierre sont fréquentes dans l'habitat traditionnel. Souvent bâties en pierres sèches elles permettaient de délimiter un parcellaire tout en "nettoyant" le sol du surplus de cailloux. Ces murettes constituent des milieux rupestres propices à l'accueil d'une faune et d'une flore naturelle. Elles sont souvent préférables à un mur maçonné et enduit.

Les clôtures végétalisées participent à la réalisation du jardin (arbres d'ornement, jardin potager ou massifs fleuris).

L'utilisation de variétés locales qui sont adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols permet d'optimiser la croissance des végétaux. L'absence d'essences exogènes (cyprès, thuya, laurier...) permet également de délimiter l'espace privatif sans rupture visuelle brutale.



Clôture végétale en saule tressé

Enfin, l'association d'essences locales différentes constitue des haies vives qui jouent un rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité en constituant des habitats idéaux pour la faune et la flore.



Oser innover

L'architecture traditionnelle des Boutières est un bel exemple de l'emploi de matériaux issus du sol au service de formes architecturales adaptées à un terrain difficile. Elle est liée à une activité humaine bien définie.

La richesse de cette architecture rurale est une démonstration que chaque époque a su innover. Ces innovations constituent une grande diversité patrimoniale.

Aujourd'hui nous recherchons dans l'habitat **de vastes volumes, des grandes ouvertures pour la vue et de la clarté pour les pièces de vie.**

Cependant, si une nouvelle maison fait référence par sa forme à un habitat traditionnel, alors ce doit être l'habitat local (vernaculaire). Ceci pour éviter la maison provençale, savoyarde voire normande (pastiche et non copie).



Jeu de toitures, Lyaux



Accès protégé, Beauvène



Aménagement d'un petit collectif dans un bâtiment ancien, Gluiras. Le volume d'entrée rapporté est traité comme une serre pour laisser passer la lumière dans les parties communes.



Verticalité affirmée, Gluiras



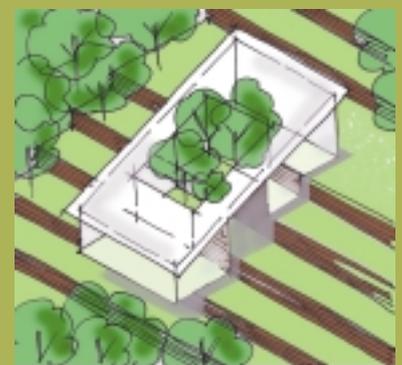
Extension contemporaine, Coux

Ce qu'il faut retenir DE NOUVELLES FORMES

Un projet résolument contemporain peut, dans sa conception, répondre à ces nouvelles exigences et être parfaitement en harmonie avec son environnement, qu'il soit bâti ou naturel. Le choix judicieux d'un nouveau matériau de construction, d'une forme d'ouverture ou d'un volume particulier, le tout conçu avec simplicité et harmonie, peut souligner et enrichir un lieu donné.



Volume en rupture avec la pente



Volume intégré à la pente

HABITER AUJOURD'HUI

NOUVEAUX MATÉRIAUX, NOUVELLES DÉMARCHES

La brique de terre cuite



La brique est connue depuis l'Antiquité. Ses qualités sont nombreuses et reconnues. C'est un matériau naturel pré-fabriqué à base d'argile cuite doté d'un important pouvoir isolant.

Le bois



Le bois est un matériau issu aujourd'hui d'une ressource renouvelable et en croissance. Il a de bonnes propriétés d'isolation et contribue également à la réduction de l'effet de serre.

Le béton



Malgré une image souvent négative, le béton est un matériau très souple pour créer des formes originales ou pour réaliser des structures de grande portée.

Le métal et le verre



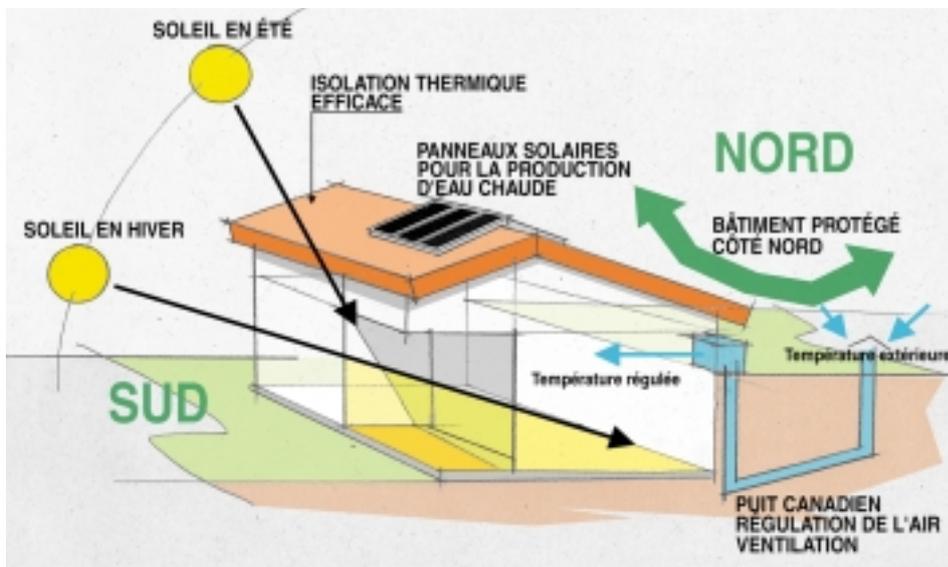
Proche du bois par sa structure, le métal est un matériau d'une grande souplesse d'usage et économique. Le double vitrage permet d'agrandir les ouvertures et conserver des propriétés isolantes satisfaisantes.

L'éco-construction

L'impact environnemental des matériaux de construction est un critère de choix au même titre que le prix et la qualité.

Dans ce cas, il s'agit de prendre en compte l'impact global du matériau (fabrication, transport, durée de vie et recyclage).

Par ailleurs, au delà du matériau, c'est une démarche de conception aboutie et une mise en oeuvre adaptée des matériaux choisis qui permettent de réduire l'impact environnemental de la construction.



La Haute Qualité Environnementale (HQE®)

La qualité environnementale d'un bâtiment doit satisfaire à plusieurs exigences :

- Maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement immédiat en utilisant les opportunités offertes par le site.
- Gérer globalement les avantages et inconvénients de sa parcelle en l'organisant pour y créer un cadre de vie agréable.
- Créer un environnement confortable et sain en terme de confort de vie mais également par l'utilisation des matériaux de construction.
- Préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage par une bonne gestion de l'eau potable, un assainissement correct des eaux usées et un recyclage des eaux pluviales.

La démarche HQE® se base sur l'objectif de quatorze cibles à atteindre dans une démarche de qualité.

Les énergies renouvelables

Il est nécessaire de maîtriser ses besoins en énergie. Il faut également bien orienter sa maison, bien l'isoler et avoir une bonne régulation du chauffage.

Parallèlement aux économies d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables doit être envisagée : bois énergie, solaire thermique ou photovoltaïque, hydro-électricité, pompes à chaleur, etc...

Les économies d'eau

Les économies représentent une nécessité d'intérêt général. Si les économiseurs de robinet ou de chasse d'eau tendent à se démocratiser, on peut aller plus loin dans un projet de construction ou de rénovation en intégrant un système de récupération des eaux pluviales (toitures principalement).

L'assainissement

La collecte et le traitement des eaux usées est une priorité sanitaire pour la collectivité. Aujourd'hui, qu'il s'agisse d'un projet construction ou de rénovation, la question de l'assainissement doit absolument être abordée avant même l'achat du terrain.

Ce qu'il faut retenir DES CONSEILS

Polénergie, Espace Info Énergie de l'Ardèche, est une association de promotion de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la Région Rhône-Alpes. Forte d'un réseau de conseillers, son action vise à renseigner et accompagner les candidats à la construction ou à la réhabilitation sur les équipements techniques.

Ce guide a pour objectif de transmettre des informations essentielles sur les démarches à suivre du point de vue réglementaire et pratique.

Des adresses utiles vous permettront de contacter et de rencontrer les organismes pouvant vous accompagner dans votre démarche.

GUIDE PRATIQUE



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LE CERTIFICAT D'URBANISME

DÉFINITION

Le certificat d'urbanisme renseigne à un moment donné sur les règles de constructibilité d'une parcelle, ainsi que des contraintes applicables au terrain. Ce document est délivré gratuitement.

CONTENU

Il existe deux sortes de certificats d'urbanisme. L'un fournit des renseignements très généraux sans préciser la constructibilité du terrain, l'autre est un certificat plus détaillé qui répond à une demande sur un projet bien précis.

DÉMARCHE PRATIQUE

Ce document peut être demandé par quiconque est intéressé par un terrain, sans même l'autorisation du propriétaire. Le certificat d'urbanisme est à déposer en mairie.

LA DÉCLARATION DE TRAVAUX

DÉFINITION

La déclaration de travaux concerne des petits projets. Cela correspond à des modifications d'aspect extérieur (toiture, créations d'ouvertures ou création de balcons, etc) ou des extensions de moins de 20 m².

CONTENU

Le dossier comprend un plan de situation du terrain, un plan de masse et un document graphique faisant apparaître les modifications apportées. Un document photographique de l'existant est souvent très explicite.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉFINITION

Le permis de construire est une autorisation obligatoire pour tout projet de construction. Le recours à l'architecte est obligatoire si le projet représente plus de 170 m² de surface hors-oeuvre nette.

CONTENU

Le dossier de demande de permis de construire doit comporter les documents suivants qui sont l'explication et la justification du projet :

- le plan de situation du terrain et l'état parcellaire du secteur,
- le plan de masse des bâtiments à édifier ou à modifier, comportant les indications d'accès au terrain, le branchement aux réseaux et le système d'assainissement (collectif ou autonome),



- les vues en élévation des façades,
- les vues en plan des distributions intérieures (documents non obligatoires mais utiles à la compréhension du projet),
- les vues en coupe précisant l'implantation de la construction, la position du terrain naturel et des terrassements éventuels à effectuer,
- **le volet paysager**, incluant les documents photographiques situant le terrain dans son environnement et montrant l'impact visuel du projet, ainsi qu'une notice justifiant des choix retenus pour la construction (c'est le volet paysager qui a un caractère essentiel pour la bonne compréhension du projet).

Ce qu'il faut retenir

LE VOLET PAYSAGER

Le volet paysager est la traduction du processus de réflexion débouchant sur le projet. C'est un document très important pour l'expression et la compréhension du projet par le service instructeur. Il est réalisé à partir de photographies et de montages graphiques comme le dessin sur photo ou la simulation informatique.



Vue d'ensemble, document photographique

La vue d'ensemble situe le terrain dans son contexte général. Elle relève les éléments marquants du paysage (espaces naturels, espace urbanisé, végétation, relief).



Vue rapprochée, document photographique

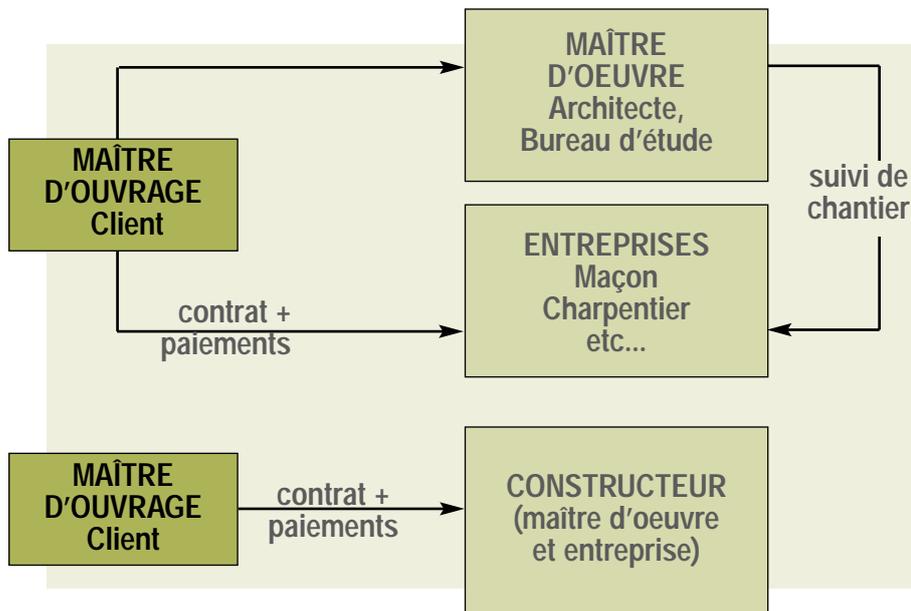
La vue rapprochée situe le terrain dans son contexte immédiat. Elle indique la topographie du terrain, l'occupation des parcelles voisines, la présence de plantations et de clôtures.



Document graphique, montage

Le document graphique représente le projet dans son environnement afin de permettre d'évaluer son impact visuel et son insertion. Ce document peut être établi à partir de la vue d'ensemble.

À QUI CONFIER SON PROJET



La mise en oeuvre du projet peut se dérouler selon plusieurs possibilités, soit en passant par un architecte, soit en confiant son projet à un constructeur.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre

Les éléments du projet établis (terrain trouvé, budget défini, programme élaboré), le projet peut-être réalisé et suivi par un architecte ou par un constructeur. Ils assurent la maîtrise d'oeuvre de ce projet. Le client assurant quand à lui la maîtrise d'ouvrage.

Les méthodes de travail et d'élaboration du projet sont sensiblement différentes entre la pratique de l'architecte et celle du constructeur. C'est au niveau de la conception du projet que l'architecte a le plus souvent une approche différente. L'essentiel de ce travail va consister à compléter le programme défini par les futurs occupants, à vérifier par le dialogue qu'ils n'ont rien oublié dans leur démarche, à préciser le budget. Il étudiera également la manière dont le programme pourra s'adapter au terrain choisi et ses contraintes.

L'architecte transcrit en dessins et esquisses ces idées, jusqu'à des plans aboutis. Le projet sera le fruit d'un travail commun entre le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. La maison aura son caractère propre et sera un objet unique dans sa fonction, sa forme et son aspect.

Le travail du constructeur a relativement évolué depuis son apparition sur le marché de la maison individuelle. Ils ne présentent plus de catalogue de modèles figés dans leur structure, où il était impossible de changer quoi que ce soit au plan-type proposé. Les plans de maison sont maintenant adaptés à la demande du maître d'ouvrage, dans la mesure de ses possibilités financières.

Cependant la maison reste un objet manufacturé, un produit commercial, suivant les cours du marché et les modes en terme d'esthétisme.

Le suivi du chantier suit les mêmes procédures pour l'architecte et le constructeur. L'architecte va détailler les modes d'intervention de chacun (l'économiste, les ingénieurs en structure, en chauffage et en électricité, les entreprises). Il sera mandataire des bureaux d'études

techniques et le maître d'ouvrage passera un contrat à part avec les entreprises en charge des travaux.

Le constructeur va regrouper toutes les compétences dans un seul contrat de réalisation de la maison individuelle.

Les garanties

Établies par la loi, elles sont identiques quels que soient les professionnels que vous emploierez.

A partir de la signature du contrat, le constructeur vous garantit la « livraison en prix et délais ». Une fois le chantier terminé, la réception des travaux vous fait bénéficier d'une garantie de un an dite de « parfait achèvement » (enduits, menuiseries, finitions...), d'une garantie de deux ans dite « de bon fonctionnement » (concernant l'équipement dissociable du bâtiment comme chaudière, électricité...), et d'une garantie décennale concernant le gros oeuvre (maçonnerie, charpente...).

Les assurances

En tant que maître d'ouvrage, vous êtes tenu de souscrire une assurance dite « dommage ouvrage » qui servira de relais avec l'assurance du constructeur en cas de dommage concernant la garantie décennale.

Les risques de dégradations et de vols sur le chantier sont pris en charge par les entreprises qui en ont obligatoirement la garde. Une fois les travaux réceptionnés, c'est l'habitant qui assure la maison de façon classique.

Ce qu'il faut retenir

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le SDAP intervient en matière de protection des sites, des abords de monuments historiques, des secteurs sauvegardés et des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire pour toutes les demandes d'autorisation de travaux dans les espaces protégés (avis simple ou conforme, selon le cas).

Il est préférable de le consulter en amont de toute démarche administrative.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE

Le CAUE tient des permanences sur tout le département. Des architectes conseil sont gratuitement au service des particuliers pour les conseiller et les assister dans leur démarche de projet.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Organisme à but non lucratif, la Fondation du Patrimoine vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Dans le cadre d'un projet de restauration, la Fondation du patrimoine peut, sous certaines conditions, apporter son aide.

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

La Prade - BP 3
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tel : 04.75.94.35.20 Fax : 04.75.94.35.21
Courriel : accueil@parc-monts-ardeche.fr

CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 101
07001 Privas cedex
Tel : 04.75.64.36.04 Fax : 04.75.64.01.30
Courriel : caue-07@wanadoo.fr

SDAP - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche

35, Avenue de la gare - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.74.90 Fax : 04.75.64.55.12

DDE - Direction Départementale de l'Équipement de l'Ardèche

2, Place des Mobiles - BP 613
07006 Privas cedex
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.64.59.44
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

DDE - Subdivision de l'équipement du Cheylard

Allée des Vergers - 07160 LE CHEYLARD
Tel : 04.75.29.50.30 Fax : 04.75.29.42.67

DDE - Subdivision de l'équipement de Privas

Chemin du Tram - 07000 PRIVAS
Tel : 04.75.66.39.10 Fax : 04.75.64.42.09

DDE - Subdivision de l'équipement de Lamastre / Saint-Agrève

Rasclé - 07320 SAINT AGREVE
Tel : 04.75.30.31.20 Fax : 04.75.30.09.77

ANAH - Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

2, Place des Mobiles - 07000 Privas
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.65.50.02
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

10, rue des Émeraudes - 69006 Lyon
Tel : 04.72.83.46.00 Fax : 04.72.83.46.26

DIREN RHÔNE-ALPES - Direction Régionale de l'Environnement

208 bis, rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03
Tel : 04.37.48.36.00 Fax : 04.37.48.36.01
Courriel : diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

DDAF - Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

7, boulevard du Lycée - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.70.00 Fax : 04.75.66.70.70

DDASS - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

2 bis, rue recluse - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.78.06 Fax : 04.75.64.50.03
Courriel : dd07-direction@sante.gouv.fr

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie - 07000 Privas
Tel : 04.75.20.28.00 Fax : 04.75.20.28.01
Courriel : contact@ardeche.chambagri.fr

Chambre des Métiers de l'Ardèche

5, rue Ile - 07300 Tournon
Tel : 04.75.07.54.00 Fax : 04.75.08.09.22
Courriel : chametie@inforoutes-ardeche.fr

Ordre des architectes Rhône-Alpes

7, avenue de Birmingham - 69004 Lyon
Tel : 04.78.29.09.26 Fax : 04.78.29.63.35
Courriel : croara@wanadoo.fr

Syndicat des architectes de l'Ardèche

56, rue Olivier de Serre - 07400 Le Teil
Tel : 04.75.49.09.80 Fax : 04.75.49.26.78

CAL 07 - Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 409
07004 Privas cedex
Tel : 04.75.66.13.80 Fax : 04.75.66.13.81
Courriel : cal-07@wanadoo.fr

Polenergie - Espace Info Énergie de l'Ardèche

39, rue Jean Mermoz - 07200 Aubenas
Tel : 04.75.35.59.65 Fax : 04.75.89.00.76
courriel : info@polenergie.org

ADQE - Association pour le Développement de la Qualité Environnementale Drôme-Ardèche

Girodet concept, bâtiment B
26500 Bourg-les-Valence
Tel : 04.75.78.17.17 Fax : 04.75.55.63.09

Maisons paysannes d'Ardèche

Dusayes, 07160 Saint-Jean-Roure
Tel : 04.75.29.26.43
Le pin, 07130 Saint-Martial
Tel : 04.75.29.30.89

Fondation du Patrimoine - Délégation Rhône-Alpes

55, avenue Galline BP1353
69609 Villeurbanne Cedex
Tel : 04.72.44.45.28 Fax : 04.72.44.45.29
Courriel : delegation-rhone-alpes@fondation-patrimoine.com

Fibois Ardèche-Drôme

220 rue Louis Saillant
26800 Portes-les-Valence
Tel : 04.75.57.98.35 Fax : 04.75.57.98.36
Courriel : contact@fibois.com

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a été créé le 9 avril 2001.

Sur un vaste territoire entre Boutières et Cévenne d'Ardèche, une identité commune existe sur ces pentes ardéchoises où le châtaignier et les terrasses sont les éléments les plus visibles.

Le projet de développement durable porté par le Parc repose sur un environnement, des paysages et des cultures riches autant que fragiles.

Les communes, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et les chambres consulaires se sont engagés à promouvoir un développement économique harmonieux, fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines. L'État a accepté de les accompagner.

Ouvert à l'ensemble des habitants du territoire, des associations et des acteurs présents sur le territoire, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche oriente ses interventions sur quatre axes principaux :

- **Territoire d'exception**, le Parc protège ses patrimoines naturels, architecturaux, paysagers et culturels par une gestion concertée fondée sur leur connaissance, reconnaissance, préservation et valorisation. Le Parc encourage les initiatives qualitatives pour la préservation et l'amélioration des paysages et de l'environnement.
- **Territoire vivant**, le Parc participe au maintien et au développement des activités artisanales, commerciales, industrielles et touristiques respectueuses de l'environnement. Il contribue au développement social, culturel et à la qualité de la vie sur son territoire.
- **Territoire d'échanges**, le Parc assure l'accueil, l'éducation et l'information du public pour un projet de développement durable compris et partagé par tous.
- **Territoire d'expérimentation**, le Parc réalise des opérations innovantes, exemplaires et démonstratives et contribue à des programmes de recherche.



Rédaction : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche. Dossier suivi par Patrice Flambeaux, architecte (CAUE de l'Ardèche). Assistance technique : David Martin, Stéphane Robert (CAUE de l'Ardèche). Suivi d'édition : Xavier Bernard-Sans et Jérôme Damour (PNR des Monts d'Ardèche), Patrick Filfre (CAUE de l'Ardèche). Photos : CAUE de l'Ardèche, PNR des Monts d'Ardèche. Dessins, croquis : CAUE de l'Ardèche.

Merci aux représentants des services de l'État, établissements publics et associations pour l'aide apportée à la réalisation de ce document.

Décembre 2005